

Informations de base	
2023/2524(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Agrément des établissements de produits germinaux ainsi que les exigences en matière de traçabilité et les conditions de police sanitaire applicables aux mouvements dans l'Union de produits germinaux de certains animaux terrestres détenus	
Complétant 2013/0136(COD)	
Subject	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00212	
13/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
21/03/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2524(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0136(COD)

État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/11091

Portail de documentation
Commission Européenne
Type de document
Document de base non législatif